



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

13 juillet 2012

Norme professionnelle relative aux sondages de marché et aux tests investisseur

Cette version a été remplacée par une version plus récente. L'AMF a approuvé, en qualité de règles professionnelles, la norme professionnelle de l'AMAFI relative aux sondages de marché et aux tests investisseur. Elle en a étendu les dispositions aux PSI non membres de l'AMAFI, après avis de l'AFECEI. L'AMF rappelle que depuis le 11 octobre 2012, le manquement à cette norme professionnelle est susceptible de donner lieu à une sanction prononcée par la Commission des sanctions.

 Télécharger le contenu

Mots clés

SERVICES D'INVESTISSEMENT

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS
FINANCIÈRES

01 juin 2022

Recherche sponsorisée
: l'AMF recommande
l'utilisation de la
charte des bonnes
pratiques élaborée par
la Place



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS
FINANCIÈRES

23 mai 2022

L'AMF et la CNCC
publient une nouvelle
mise à jour du guide
des relations entre
l'Autorité des marchés
financiers et les
commissaires aux
comptes



ACTUALITÉ

OFFRES PUBLIQUES

18 mai 2022

L'AMF revient sur les
problématiques clés
soulevées lors de
l'offre publique Veolia-
Suez



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02